

Barème d'honoraires de l'agence Century 21 Colbert Immobilier

Prix de vente	Honoraires HT	TVA (20%) En pourcentage	Honoraires TTC
Jusqu'à 25 000€	1 666€	334€	2 000 €
de 25 000€ à 99 999€	6,91%	1.39%	8,30%
de 100 000€ à 129 999€	6.5%	1.30%	7,80%
De 130 000€ à 149 999€	6.16%	1.24%	7,40%
De 150 000€ à 169999€	5.91%	1.19%	7,10%
De 170 000€ à 199 999€	5.41%	1.09%	6,50%
De 200 000€ à 299 999€	5.25%	1.05%	6,30%
De 300 000€ à 330 000€	5%	1%	6%
De 330 000€ à 430 000€	Forfait de 19 800€ TTC soit 16 500€ HT		
De 430 000€ à 525 000€	Forfait de 21 500€ TTC soit 17 916€ HT		
De 525 000€ à 670 000€	Forfait de 24 500€ TTC soit 20 416€ HT		
De 670 000€ à 963 000€	Forfait de 29 500€ TTC soit 24 583€ HT		
Au-dessus de 963 000€	Forfait de 36 000€ TTC soit 30 000€ HT		

Les honoraires Transaction sont généralement à la charge du Vendeur.

Honoraires locations :

Honoraires à la charge du locataire : Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de la réalisation de l'état des lieux 13€ TTC du M²

Honoraires à la charge du Bailleur : Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de la réalisation de l'état des lieux 13€ TTC du M²



Achat - Vente - Location

SAS au capital de 9 900 - 789 703 444 000 16 R.C.S. TOULON - Carte Professionnelle : Transaction CPI 83062016000009244 délivrée par la CCI du VAR - Garantie : GALIAN, 89, rue de la Boétie 75008 PARIS - Transactions avec réception de fonds - Banque : Caisse d'épargne -

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante